

# folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXVIII

38<sup>e</sup> Année — N° 3

AUTOMNE 1975

159

# FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille  
par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais  
Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

12, Rue Marcel-Doret  
Carcassonne

TOME XXVIII

38<sup>e</sup> Année — N° 3

AUTOMNE 1975

RÉDACTION: René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement Annuel :

— France . . . . .	12,00 francs
— Etranger . . . . .	20,00 »
Prix au numéro . . . . .	4,00 »

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 32, rue A.-Ramon, Carcassonne  
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

## FOLKLORE

Tome XXVIII - 38<sup>e</sup> Année - N° 3 - Automne 1975

### SOMMAIRE

RENÉ NELLI

*La spiritualité franciscaine en Languedoc :  
les trois poèmes du Joy spirituel de Raimon de Cornet.*

\*\*\*

JOSEPH MAFFRE

*Deux contes populaires recueillis dans l'Aude.*

\*\*\*

### DOCUMENTS et MATERIAUX

*Quatre prières hétérodoxes recueillies à Carcassonne (R. Nelli).*

*L'officine de Guillaume Marcandou,  
apothicaire à Alzonne en 1693. (J. Courrieu).*

*Le Buffoli à Alairac (André Mouls).*

*Saint-Martin-le-Vieil entre 1800 et 1850 (J. Courrieu).*

# LA SPIRITUALITÉ FRANCISCANE EN LANGUEDOC

## Les trois poèmes du "Joy spirituel" de Raimon de Cornet

A la demande de plusieurs lecteurs de notre revue, intéressés par la mystique franciscaine — si à la mode aujourd'hui — et ses divers aspects en Languedoc, je donne ici — bien qu'ils concernent moins l'ethnographie que l'histoire des idées religieuses — le texte et la traduction de trois poèmes de Raimon de Cornet (numéros XXV, XXVI et XXVII de l'édition Noulet-Chabaneau (1), qui reflètent nettement les conceptions de Pierre Jean Olive répandues, au XIV<sup>e</sup>, dans le tiers-ordre de saint François.

Raimon de Cornet, l'un de nos plus grands poètes d'Oc, après avoir d'abord célébré l'amour courtois à la façon des troubadours classiques et le « joy » profane, considéré comme capable d'éveiller chez l'homme un certain nombre de vertus, s'était mis vers 1325, sous l'influence des théories de Pierre Jean Olive, à chanter avec insistance la Sainte Vierge, sans cesser d'ailleurs d'adresser aussi ses prières à de grandes dames moins célestielles. Vers 1333 il n'est pas loin de penser que l'amour charnel, même très épuré, « engendre la mort » (2), comme l'avait dit Pierre Jean Olive, et on le voit dès lors préoccupé de substituer au *joy* des troubadours le « joy » purement spirituel que seule peut inspirer une entité céleste : la Vierge Marie, la « Rose divine ».

Nos trois poèmes forment donc un tout : ils traitent de l'amour vertueux, exaltent la souffrance et non le plaisir et s'adressent à la Dame inaccessible et parfaite ; mais, comme ils s'inspirent, par endroits, de la mystique apocalyptique des Béguins, ils ne sont pas toujours, de ce fait, très orthodoxes. Raimon de Cornet s'y montre le défenseur passionné de la pauvreté, de la non-violence et de l'humilité chrétiennes. Pour lui, les riches, les prélats fastueux, les médecins célèbres, les hommes de guerre, ne sont que des suppôts de Satan. L'Eglise romaine — qui n'est fondée que sur la puissance de l'argent — n'échappe pas à sa réprobation : elle se confond à ses yeux avec la « Babylone », la « Grande Prostituée » de l'Apocalypse. L'Antéchrist, c'est le pape ! On comprend que le poète ait tenu à envelopper ses « vers » de quelque obscurité ! Il est vrai que par ailleurs, il se montre très attaché aux dogmes traditionnels, notamment à celui de l'Eucharistie, que les hérétiques du siècle précédent avaient rejetés.

(1) *Deux manuscrits provençaux du XIV<sup>e</sup> siècle...* par le D<sup>r</sup> J.-B. Noulet et Camille Chabaneau, 1888.

(2) *Que fraire Johans ditz fort — Que deliegz engendra mort* (car Frère Jean le dit bien — : le plaisir engendre la mort !). Guillhem d'Autpolh, l'autrier a l'intrada d'abril, vers 76-77.

Mais ce qui offre le plus d'intérêt dans son œuvre, c'est sans nul doute le nouveau culte marial qu'il prétend instaurer *sous ses espèces poétiques*. Les *Leys d'amors*, certes, avaient fait obligation aux poètes de louer la Mère de Dieu, mais elles ne leur avaient pas prescrit de le faire d'une façon si obscure qu'on ne pût jamais savoir s'il s'agissait, dans leurs chansons, d'une femme du monde ou de la Reine du monde. Raimon de Cornet est beaucoup plus enclin que les autres troubadours de son époque à entretenir cette ambiguïté qui, dans son esprit, maintenait intactes, et sans solution de continuité, les valeurs morales de l'Érotique ancienne. Après s'être prêté quelque temps à ce double jeu, et l'avoir même encouragé chez Bernard de Panassac, il en sent toute la vanité et il y renonce. Il lui arrive de chanter encore des femmes réelles, mais quand il choisit de célébrer la Sainte Vierge, il le fait en toute clarté intellectuelle. Seulement l'atmosphère mystique où il situe la Dame céleste — qui n'est pas sans rappeler celle du *Roman de la Rose* (1275) ou celle du *Fiore* (poème italien du XIV<sup>e</sup> siècle) — lui confère une dimension métaphysique nouvelle.

Si la « Rose », la Fleur divine, est bien pour lui la Sainte Vierge du catholicisme toulousain, elle n'est point que cela : elle est essentiellement la Merci divine, le Principe spirituel de la Clémence infinie *qui est en Dieu*, mais qui, métaphysiquement parlant, ne peut coïncider qu'avec une sorte de *Féminin éternel* (3). On a souvent l'impression que Raimon de Cornet n'établit aucune différence de *nature* entre l'amoureuse « merci » profane et la charité Chrétienne et Mariale. La Rose symbolise bien pour lui la pitié de la femme pour l'homme, mais cette pitié est portée ici à son degré suprême de pureté et elle est *infinisée*. C'est pourquoi aussi le *joy d'amour* a des caractères semblables dans la courtoisie (très idéalisée) et dans la Mystique des Béguins. Le « joy » d'amour n'est qu'un commencement. Mais s'il s'attache à un objet transcendant, aussitôt, il devient *joy spirituel*, exclut les corps, élimine l'« injustice » dans laquelle tombe nécessairement la passion profane — surtout adultère — qui lèse toujours quelqu'un. *Il n'y a qu'une essence féminine éternelle qui puisse purifier absolument l'Amour sans le détruire* : telle fut sans doute la pensée secrète de Raimon de Cornet.

Je crois donc que son hérésie mariale — si hérésie il y a — a consisté à prêter à la Sainte Vierge — et cela dans le prolongement même des idéologies occitanes — les traits d'une véritable Mère cosmique. (La Vierge Marie est à la fois Mère de Dieu et fille de Dieu). Cette idée était dans l'air au début du XIV<sup>e</sup> siècle : la Divine Mère devient la Rose mystique *en qui tout le monde veille* (4), la Fleur par laquelle comme l'a dit assez mystérieusement Bonagiunta da Lucca *le monde entier se maintient* (5).

(3) On pense évidemment à l'Éternel féminin, de Goethe, « qui nous entraîne en haut » : *Das ewig-Weibliche zieht uns hinan*.

(4) *Totz le mons, Dona, velha*  
*En tu, Roza vermelha*. (R. de Cornet, *Versa*, v.v. 292-3).

(5) *Tutto lo mondo si mantien per fiore*.

Elle correspond au principe de clémence absolue qui, pour les Cabbalistes, fait contrepoids, en Dieu, à la « Rigueur » et assure l'équilibre moral de l'Univers. Cette clémence, les femmes les plus charnelles l'incarnent à leur façon, mais dans le mal et les contradictions ; cette « clémence », les amants les plus grossiers la requièrent inconsciemment, même à travers l'« injustice ». C'est pour cette raison que Raimon de Cornet croit à l'unité profonde de l'amour. A la limite l'Amour est, à la fois, cœur et esprit. Aussi s'efforce-t-il de le faire descendre en lui, comme une promesse de Grâce, en détruisant « son corps, en fermant ses yeux et ses sens », en « résignant » même son intellect. L'amour est fruit de la connaissance, mais pour Raimon de Cornet, il n'y a de science du spirituel que dans la « docte ignorance ».

\*\*\*

Les trois poèmes du « Joy spirituel » sont peut-être les plus obscurs de toute la poésie occitane. Camille Chabaneau a dit qu'ils étaient « d'une obscurité voulue, qui nous reste presque partout impénétrable ». Je ne me flatte pas de les avoir moi-même toujours bien compris. J'accueillerai avec la plus vive gratitude les observations que les romanistes me feront peut-être à leur sujet, les modifications ou corrections qu'ils croiront devoir apporter à ma traduction (toute provisoire).

## LES POÈMES DU « JOY » SPIRITUEL

— 1 —

(XXV). — [LE] DITZ FRAYRE RAMON. Vers.

- I. *Razos ni sens no pot vezer lo moble  
D'amor leyal, si-ls huelhs d'ome no cluca,  
Pessan del joy que-l pessamen aluca  
Mielhs que jorns clars e dona saber noble;  
Per qu'ieu me vuelh gen clucar e rescondre,  
Tan que pessan no vuelh d'autra bezonha  
Mas de lauzar so que tot mal delonha,  
Que dregz o vol a cuy devem respondre.*
- II. *Montan valor deu totz oms son cors fondre,  
Si vol amar finament senes peca,  
Deziran joy que n'aura, si haveca  
L'entendemen que-l mal vuelha rebondre ;  
Donx yeu, que vey tot claramen lo signe  
Del joy d'amor que totz fizels demora,  
Vuelh may languen perdre so que-m devora  
Que-l joy nomnat precios e benigne.*

III. *Devers estranhs vol e ditz que resigne,  
Per fin' amor, plazer ab vertut flaca,  
Qui-s vol noyrir francamen senes taca,  
L'esperit sieu rezignan per far digne;  
Que-l viures dregz vol la re plus antica  
.C. tans amar, sufren no doptos greuge,  
Que-l joy nozen loquals tot jorn s'abreuge,  
Que may defalh on plus se multiplica.*

IV. *Cortes amix volontiers no s'aplica  
D'amor coral ab degu que s'amuscle  
De fayzit vielh arden, per que no s'uscle  
Lun temps ab el, si tot malvat (1) no pica,  
Ni joves fols quan de lonh no s'agarda,  
Mas qu'aytals viu no fara ja miracle  
...(2) pueys sosmes n'aura son tabernacle  
... mal ab fola gen muzarda.*

V. *Det (3) viu totz oms que de jotz clau velharda  
No te cecret de mals ni-n pert lo nombre,  
Don pueus se tanh que ses fi s'en azombre  
Jotz lo fruchier d'amor que son frug tarda.  
Pero lun temps, quan bonamen no-s laura,  
No pot gitar frug precïos ni redre  
S abor plazen tal que monte sul cedre,  
Que met lo joy que tot lo mon restaura.*

VI. *Merevilhs sera le jorn que l'aura (4)  
Vendra ses par que ja no serem nostre,  
Ni sol mas us no sera que nos mostre  
Deguna re verda, roia ni saura,  
Qu'exeptat nos tot so que par de vista  
Defalhira, so deu quasqus entendre,  
Per que devem tug cumprar e revendre  
Lo joy d'amor qu'ambe far se conquista.*

VII. *Fenestra d'aur qu'ins els cels dona vista,  
Roza d'abrilh on volc Jezus dishendre  
Clam vos merse, Dona, que volhatz prendre  
Lo jorn darrier m'arma, que no-s n'an trista.*

(1) Corr. *Malvatz* ? (Chabaneau).

(2) Suppl. : *Que* ? (Chabaneau).

(3) Corr. Chabaneau : *Net*.

(4) *la ora*.

TRADUCTION

XXV. — LEDIT FRERE RAIMON (DE CORNET). Vers.

- I. Ni raison ni sens ne peuvent voir le « meuble » (1) d'amour loyal, si l'on ne ferme pas ses yeux d'homme pour méditer sur le *Joy* qui éclaire la pensée mieux que ne fait le jour clair, et lui donne le noble savoir. C'est pourquoi je veux me fermer bien les yeux, me cacher en moi-même, afin de n'avoir d'autre souci dans l'esprit que de louer ce qui éloigne de nous toute malignité : la justice (divine) le veut ainsi, à laquelle nous devons tous nous conformer.
- II. En haussant va valeur, il faut que tout homme ruine son corps, s'il veut aimer purement et sans péché, et dans le désir du « joy » qu'il obtiendra, si son entendement est d'accord avec sa volonté pour ensevelir le mal. Pour moi, qui vois très clairement la signification du « joy » d'amour auquel tout fidèle aspire, je préfère renoncer — non sans souffrances — aux plaisirs qui me dévoreraient, plutôt que de perdre ce « joy » que nous qualifions de bon et de précieux.
- III. Un devoir rigoureux prescrit et exige que celui qui veut se perfectionner sincèrement et sans faute, abandonne, au nom du pur amour, le plaisir avec ses molles vertus, et qu'il résigne même son esprit pour œuvrer dignement. Car la vie de droiture ordonne que l'on ait cent fois plus d'amour pour l'Etre le plus antique (2) — dût-on en éprouver un dommage certain — (3) que pour le « joy » funeste (4) qui va toujours s'abrégeant et qui défaut davantage là où davantage il se multiplie.
- IV. L'ami courtois ne se livre pas volontiers à l'amour de cœur avec quoi que ce soit qui tire sa force du vieil Exilé tout en flammes (5), et cela afin de ne jamais brûler avec lui, bien que, d'abord (?), il ne pique pas (trop) cruellement (6). Le jeune fou qui ne s'est pas mis sur ses gardes longtemps à l'avance, ne fera pas miracle, s'il vit de cette façon-là : il soumettra au Mal son tabernacle (et tombera) dans le péché avec la sottie gent musarde (7).

---

(1) Au figuré : ce qui sert intellectuellement ou moralement.

(2) *La re plus antica* : Dieu.

(3) Dans ce monde-ci, qui est soumis au démon.

(4) Le *joy* charnel — et « funeste » — s'oppose, pour Raimon de Cornet, au *Joy* spirituel.

(5) L'archange chassé du ciel, le Diable.

(6) *Sitot malvat (malvatz ?) no pica (?)* bien que le Diable ne pique pas les méchants ? bien qu'il ne pique pas (trop) au commencement ?

(7) Toute cette strophe est très obscure.

- V. Il vit purement tout homme qui ne garde pas sous clé vigilante la liste secrète des maux (qu'il a soufferts) et n'en retient pas le nombre, mais qui, cependant, juge convenable de s'en adombrer sans fin sous l'arbre d'Amour dont le fruit est lent à mûrir. Car s'il n'est pas bien cultivé, cet arbre ne pourra jamais donner son fruit précieux ni produire sa saveur plaisante et telle qu'elle l'emporte sur celle du cèdre : C'est lui qui apporte au monde le *Joy* qui le restaure, tout entier.
- VI. Merveilleux sera le jour (8) qui viendra — et l'heure sans pareille — où nous ne nous appartiendrons plus et où il n'y aura plus un seul être vivant pour nous faire voir quoi que ce soit de vert, de rouge ou de doré (9), car, excepté nous (10), tout ce qui paraît à la vue défautira : Chacun doit comprendre par là que nous devons tous acheter et revendre la joie d'amour qui ne se conquiert que par les bonnes actions.
- VII. Fenêtre d'or qui nous donne vue sur le Ciel, Rose d'avril, en qui Jésus voulut descendre, Dame, je vous crie merci ; je vous prie de bien vouloir prendre mon âme au Jour dernier, pour qu'elle ne s'en aille pas triste !

— 2 —

(XXVI). — **LE DIGZ FRAYRE RAMONS. Vers.**

I. *Als no sabens vuelh far un vers del joy  
D'amor, que-s tanh d'ome que vol riota  
Sufrir ab gaug, que dregz mal no li-n nota,  
Car vol tener so que perdo li croy.  
Donx qui volra d'aquest esser dregz pars  
Venda sos bes et crumpe-ne gazarma  
Fina talhan, e-l cors perden e l'arma,  
Siega per mort le rey de grans afars  
E cars.*

II. *Buous ni motos, cabirols ni singlar  
No preza mot, ni car morta caytiva,  
Fols oms de cors ! Mas d'ome pur que viva  
Fayta de pa, que la-lh done parlars ;  
E qui no vol d'aquesta per arlot  
Sera tengutz, ans que del rey se parta.  
Gardem-nos tug ! que-l lop son en la barta,  
Fedas semblan, que veno lo gran trot  
Dins l'Ot.*

(8) Le jour du Jugement dernier.

(9) C'est-à-dire : « sur qui se fasse voir »

(10) excepté nos âmes.

III. Covidatz es, pagan desse l'escot,  
Totz oms, si-l platz, de manjar a la taula  
Del rey murtrier, si-l leos no ditz faula,  
Mas que romput no viesta sobrecoit;  
Per que totz oms porte lay gran tezaur,  
Se-y vol manjar, o sera del registre  
Dels covidatz mogutz per tal ministre  
Que-l plagara de la bana d'un taur  
— Gran laur!

IV. Dels be vestitz seran li fermalh d'aur  
E (1) ja gardat no seran per nulh pastre,  
Mas que vendran en las mas de payrastre  
Tug negre dins e deffora mot saur;  
Pero de say n'auran vil gaug rescost (2)  
De jotz per cert vestimenta fort paubra,  
Tan que vestir degus oms no la saubra  
Si gardes be sa valor e son cost  
Empost. (3)

V. En la mayzo d'un ome ric prebost  
Seran ufert sels que vendran iretge  
Contra la fe del cors, e seran metge  
Sabèn e cert d'armas portar en ost:  
Mas oms de patz que vuelha noyrir tort,  
Per alegrar, o rossinhol o merle,  
Sera cuntatz per nessi filh esterle,  
Senes eret, cum son en tota cort  
Li bort.

VI. Filhs es leyals metges que vuelha sort  
Gen saludar, ses dire mot que l'auja  
Degus mas orbs, per intrar en la rauja  
Del mon caytiu que son amic fay gort.  
So vuelh yeu dir que totz oms senes brug  
Deu far son dan e senes testimonis,  
Que-ls enamix fara trop malenconis,  
Quan lo veyran, si tot jorn a bon cug  
Defug.

VII. Gaug e solas aura quex del estug  
On s'estuget sell que mandi sus querre,  
Si-l vol amar que ses luy no s'aterre,  
Crezen tot cert que pueus donet lo frug  
Pel qual a temps ishiro nostre aujol

(1) Ms. O.

(2) Correction : Pero ne say qu'auran vil gaug rescost ?

(3) Ms. En post (correction de Chabaneau).

*D'aquel ostal on s'en vay la gens breta;  
Traucatx sera mortalmen de sageta  
Sel que de grat no-s fara ses flaujol  
Filhol.*

VIII. *Hieu vuelh servir ma Roza que mielhs ol  
Que degus poms e mielhs que violeta  
Ni flors del mon e may val, e plus neta  
La vey tostemps, per que-m teno ses dol  
Miey vol.*

— 2 —

### TRADUCTION

#### XXVI. — LEDIT FRERE RAIMON (DE CORNET). Vers.

I. A l'adresse des ignorants je veux faire un « vers » sur le « joy » d'amour, auquel il convient que s'attache l'homme qui accepte de souffrir avec joie les inimitiés, pour que la justice (divine) ne trouve pas de mal en lui; puisque ce qu'il tient à conserver, c'est ce que perdent les méchants. Celui-là donc qui voudra participer droitement à ce « joy », il faut qu'il vende ses biens et achète une arme tranchante et bien affilée et que, perdant son corps et son âme, il suive jusque dans la mort le Roi qui a pour lui tant d'importance et qui lui est si cher (1).

II. Ce roi n'apprécie guère — ô esclave charnel et plein de folie (2) — les bœufs et les moutons, les chevreuils et les sangliers (3), ni aucune misérable chair morte, mais uniquement celle de l'Homme pur et qui est la Vie : elle est faite de pain (4) et c'est la parole qui la procure au fidèle (par la Consécration). Et celui qui ne veut pas de cette nourriture sera tenu pour ribaud avant même qu'il ne se sépare (ouvertement) de son Roi (5). Soyons tous sur nos gardes ! Les loups sont dans les buissons et ils ressemblent à des brebis : au grand trot ils accourent vers le Lot (6).

(1) Le roi Jésus-Christ.

(2) *Fols oms de cors* serait un vocatif... « Homme de corps » a autrefois signifié serf (Chabaneau).

(3) Cela fait penser à saint Paul, *Héb.* IX, 12-13 (Chabaneau) et à Isaïe (1, 11).

(4) Raimon de Cornet, « hérétique » sur bien des points, ne l'est pas en ce qui concerne l'Eucharistie.

(5) Ceux qui refusent de croire à la Présence réelle sont déjà des hérétiques, même s'ils ne sont pas officiellement séparés de Jésus-Christ. Ce sont des loups déguisés en brebis.

(6) Vers les pays qu'arrose le Lot ?

- III. Pourvu qu'il paie sur le champ son écot, tout homme est invité à manger à la table du roi meurtrier (7) — si le Lion (8) ne raconte pas de fables ! — Mais qu'il n'aille pas se vêtir d'un surcot déchiré, car il faut que chacun, s'il veut manger là, y apporte avec lui un grand trésor. Sinon, il sera exclu de la liste des invités par tel serviteur qui le frappera — grand honneur ! — (9) avec la corne d'un taureau.
- IV. Ceux qui sont bien vêtus auront des fermaux d'or. Ils ne seront plus gardés par aucun pasteur, mais ils tomberont entre les mains du Parâtre (10) qui est tout noir à l'intérieur et tout doré à l'extérieur. Pourtant, j'en connais (11) qui auront dissimulé leurs viles jouissances, sous des habits si pauvres que personne — s'il ne considérerait que leur peu de valeur et leur coût infime — ne les voudrait revêtir.
- V. Dans la maison d'un riche homme de prévôt (diabolique) seront présentés ceux qui deviendront des hérétiques en ce qui concerne la croyance en l'Eucharistie (12) — ou de savants médecins ou des gens déterminés à porter les armes dans des expéditions guerrières. Mais l'homme de paix qui voudrait, seulement pour son plaisir, nourrir la grive, le rossignol ou le merle, sera considéré comme un cadet sans postérité et simple d'esprit, et privé d'héritage comme en toute cour le sont les bâtards (13).
- VI. Le Fils (14) est le loyal médecin qui voudrait saluer gentiment les sourds (15) sans rien dire que puisse entendre aucun aveugle (?), pour entrer dans la rage de ce monde méchant qui engraisse celui qui l'aime. Je veux dire par là que tout homme, sans bruit, doit encourir son dommage (16), sans témoins, car il rendrait ses ennemis trop furieux, s'ils le voyaient se tourner toujours vers les bonnes pensées (17).

(7) L'antéchrist ? le Pape ? l'Eglise romaine ?

(8) L'Evangéliste ?

(9) *Gran laur* ? Peut-être faut-il corriger : *Que-l pagara de la bana d'un taur* (qui le paiera de la corne d'un taureau (qu'il lui offrira). Le diable n'aime que les riches ; il n'offre aux pauvres qui le servent qu'une récompense dérisoire.

(10) Le Diable, l'Antéchrist ou... le Pape, selon la Doctrine de Pierre-Jean Olive.

(11) Les vrais suppôts de Satan sont gens fastueux. Pourtant il en est qui affectent la pauvreté (R. de Cornet pense-t-il aux Cathares ?).

(12) *Iretge contra la fe del cors* (Contre la croyance au corps du Christ ?).

(13) L'amour des animaux symbolise, chez les Franciscains, l'innocence et la pureté. L'homme de paix ne fait pas la guerre et ne chasse pas.

(14) Jésus-Christ ?

(15) ou : *sauver la gent des sourds* ?

(16) Ici-bas. Ce dommage est, évidemment, gain spirituel.

(17) Cette strophe dont Lévy disait déjà (Suppl. Wörterbuch, article *rauja*) : « Der Sinn der stelle bleibt unklar », est en effet, peu claire. Le fidèle doit se mortifier en secret et sans témoins. Jésus-Christ lui-même ne se préoccupe pas de ces impies « dont le Dieu de ce siècle (*Deus hujus seculi*) a aveuglé les esprits, afin qu'ils ne soient point éclairés par la lumière de l'Evangile » (Paul, II *Corinth.* 4, 4).

- VII. Chacun aura joie et soulas de l'Etui (18) où s'abrita celui que je demande qu'on cherche là-haut (?), pourvu qu'il veuille l'aimer et ne se fasse pas enterrer sans lui (19), et qu'il croie, en toute certitude que par la suite il donna le Fruit grâce auquel, en temps voulu, sortirent nos ancêtres de cette demeure où s'en va la race des insensés (20). Il sera mortellement transpercé d'une flèche celui qui ne se fera pas, de bon gré et sans hypocrisie, son filleul (21).
- VIII. Je veux servir ma Rose qui répand meilleur parfum que tout autre fruit, ou que la violette et les fleurs de ce monde; et vaut bien davantage. Et toujours je la vois plus pure parce que mes volontés me gardent exempt de douleur (22).

— 3 —

(XXVII). — LE DIGZ FRAYRE R. - Vers.

I. *Ben es vilas, fols e mals e rustix,  
Sèl que no vol estar en la crezensa  
D'amar (1) leyal e pros, qu'ab diligensa  
Quier lo ric joy dels amadors antix;  
E qui per ver  
No-l vol querer,  
Neys que visques .M. ans,  
Bans  
Li sera datz perdurables, aytals  
Qu'en nulh profieg no meta sos jornals.*

II. *Amans fizels aten los bes finals  
D'amor que-s pren de vera conoyshensa  
Que dona frug veray d'obediensa  
Tan saboros que sana de totz mals,  
Per que l'aver  
Que deu chazer  
No preza-l digz amans,  
Ans  
Ne vol estar frayturos, cays mendix,  
Per que d'amor no li-n venga destrix.*

(18) La Sainte Vierge.

(19) Sans les secours de la Religion ? Peut-être faut-il comprendre : « Et qu'il ne se laisse pas anéantir » (en refusant son secours).

(20) Les impies, les pécheurs.

(21) Celui qui ne voudra pas se faire baptiser, se convertir, ou plus simplement se tourner vers Dieu, sera frappé d'un châtement divin.

(22) ou de tromperie ?

(1) Correction : *d'aman ? d'amor ?* (Chabaneau).

- III. *Ja degus oms, d'aver paubres ni rix,  
 Ses oblidar aquest mon per sciensa,  
 D'amor jauzen, ses cogitar ofensa,  
 No prendra joy, si cum verays amix,  
 Car dezesper  
 E mal voler  
 On nays e creys sos dans  
 Grans,  
 Lo siego trop, fazen plagas mortals,  
 Que-l fan morir, si co-s tanh d'ome fals.*
- IV. *Quan finamens gardi-ls fagz mondanals,  
 En re no vey que ja degus oms vensa  
 Cossir malvat, si de la cossiensa  
 D'amor no-l ve ferms volers e cabals,  
 Que lunh plazer  
 No pot aver  
 Lonc temps fols desirans,  
 Tans  
 Fay de grans pex ab sos volers enix  
 Que pueus siey mal l'en desfan a grans pix.*
- V. *Sabetz don nays de fin' amor l'espix,  
 Don l'arma pren fructuoza semensa?  
 De leyal cor ab leguda sufrensa,  
 Que re no vol on ops sia castix;  
 Don fay parer  
 Dreyt e dever,  
 Si que n'es abundans  
 Plans.  
 Cors d'aytal cor viu en tos temps leylals,  
 Si cum d'Amor vol dregz emperials.*
- VI. *En aquest mon no volgra nulh temps als,  
 Mas lo dig joy tener en sovenensa,  
 E que volgues midons qu'ab sa lissensa  
 Cantes de lies, qu'adoncas fora sals;  
 Car de poder  
 Ni de valer  
 Autra no-lhs es semblans;  
 Brans,  
 De raubadors ni d'autres enamix  
 No-m cal temer, si-m vol esser arix.*
- VII. *Ab gran lezer  
 Faray vezer  
 Sos nobles fagz prezans,  
 Chans  
 Fazen de lies, que roza divinals  
 Es benolens e joys esperital.*

## TRADUCTION

## XXVII. — LEDIT FRERE RAIMON (DE CORNET). Vers.

- I. Il est véritablement vil, fou, méchant et rustaud, celui qui ne veut pas demeurer ferme dans la croyance en l'amour loyal et valeureux, lequel requiert diligemment le riche *joy* des amoureux antiques. Celui qui, en vérité, ne veut pas le rechercher — vivrait-il mille ans — encourra une punition éternelle de sorte qu'il ne pourra trouver aucun profit en aucune de ses journées.
- II. L'amant fidèle aspire au bien final de l'Amour qui s'obtient par le véritable savoir et donne un fruit vrai d'obéissance, si délectable qu'il guérit de tous les maux. C'est pourquoi à la possession des biens qui doivent périr un tel amant n'attache aucun prix : il tient, au contraire, à en être dépourvu, à vivre comme un mendiant (1), afin que rien ne vienne faire obstacle à l'Amour.
- III. Aucun homme — qu'il soit riche ou pauvre — s'il n'est pas capable, par la connaissance, d'oublier ce monde-ci, et de jouir de l'amour en évitant, à son propos, de méditer l'injustice (2), ne connaîtra jamais un « *joy* » tel que le connaît seul l'ami sincère. Car le désespoir et la volonté mauvaise qui l'accompagnent toujours lui causent des blessures mortelles qui le font mourir comme il est juste que meurent les méchants.
- IV. Quand je regarde attentivement les actions de ce monde, je vois qu'en aucun cas personne ne peut vaincre les mauvais désirs s'il ne reçoit pas de la conscience d'amour, une volonté de bien, ferme et entière. Et tel qui désire folie ne pourra pas longtemps avoir quelque plaisir : sous l'effet de son vouloir inique il commet tant de péchés graves que bientôt, à grands coups de pic, sa malignité même le détruit.
- V. Savez-vous d'où naît l'épi de fine amour, dont l'âme recueille fructueuse semence ? D'un cœur loyal, soumis à la méritoire souffrance, qui ne forme aucun désir où il y aurait quelque chose à reprendre.

(1) Pauvreté franciscaine.

(2) en évitant de faire tort à autrui, comme le font souvent les amoureux.

Aussi fait-il paraître en lui la Justice et le Devoir, au point qu'il en devient la tige surabondante. Une personne d'un tel cœur vit toujours en loyauté comme d'Amour l'exige le droit impérial.

- VI. Pour moi je ne souhaiterais jamais rien d'autre, en ce monde, que de pouvoir retenir toujours ce « joy » en ma pensée et que ma dame voulût bien que je la chante avec sa permission : car alors je serais sauvé. Aucune autre dame ne lui est comparable en valeur et en puissance. Le glaive des voleurs ou celui de mes autres ennemis, je n'ai plus à le craindre, si elle veut bien m'accorder sa protection.
- VII. Tout à loisir je publierai ses nobles actions si dignes d'éloge, et la célébrerai dans mes chants, car elle est la Rose divine et elle est la Joie spirituelle.
- VIII. J'ai plaisir à voir les réunions courtoises. Aussi prendrai-je part tous les ans, tant que je vivrai, à celle-ci qui, chez nous, est publique (3), à ce soulas de chansons, nouvelles et antiques.

René Nelli.

---

(3) Allusion probable aux séances du Collège de la Gaie science, dont Raimon de Cornet fut, en 1333, le principal lauréat.

# Deux contes populaires recueillis dans l'Aude

## I. — LAS FIGAS E LO GRAPAUD

*Un cop i avià dos omes, dos paurasses, qu'aviàn caminat tot lo jorn amb la calor. Aviàn pas manjat grand causa, sonca un parelh de tomatas miejas maduras qu'una revendèira lor avià balhat per piètat.*

*Eran ablasigats e, a solelh colc, vejeron un gros figuier prep d'un randal. S'adiguèron : « Nos cal siètar e passarèm la nuèit aici : lo seren nos tocara pas jos la rama ». Se sieteron. Dels dos n'i avià un d'avugle. Al cap d'un pauc, lo que s'i vesia diguèt a l'autre : « Se manjavem qualquas figas ! La nuèit passarià plus vite ! » L'avugle li respondèt : « Ieu, i vesi pas res e ne poirai pas amassar cap ». L'autre li diguèt : « Fa pas res ; vau montar sul figuier, te botaras dejos e te'n farai passar : las ausiras tombar, auras qu'a las manjar ». Tan lèu dit, tant lèu fait, L'avugle manjava las figas que tombavan e que podià arrapar. Gar'aquí qu'un cop n'atrapèt una qu'avià la pel ruda e que gaireben fozegava. Se pensèt que devià esser un pauc verdosa. La portèt a la boca, mas la figa jisclava : era un grapaud ; e el que pensava qu'era una figa s'adisìa : « Que chioles o que non chioles, t'i cal passar ! ».*

*Mas al cap d'un bric lo ventre comencèt a li bolher, e li fasià mal, mal... Alavètz diguèt a n'aqueu qu'era sus l'arbre : « Camarada, gara que m'en vau ! » li diguèt tres cops. L'autre que sabia pas ço que volià dire, li respondià : « Se te'n vas, que te'n vangues ; m'en vau pas duscas que sia jorn ! »*

*Al maitin, quand davalèt, trovèt lo sieu camarado rette : era partit per de bon.*

## TRADUCTION

### LES FIGUES ET LE CRAPAUD

Une fois il y avait deux hommes très pauvres qui avaient marché tout le jour avec la chaleur. Ils n'avaient pas mangé grand-chose, sinon une paire de tomates à moitié mûres qu'une revendeuse leur avait données par charité.

Ils étaient bien fourbus et, au soleil couchant, ils aperçurent un gros figuier près d'une haie. Ils se dirent « Il faut nous asseoir et nous passerons la nuit ici : l'humidité ne nous atteindra pas sous le feuillage ». Ils

s'assirent. Des deux il y en avait un d'aveugle. Au bout d'un moment, celui qui y voyait dit à l'autre : « Si nous mangions quelques figues, la nuit passerait plus vite ». — L'aveugle répondit : « Moi, je n'y vois rien, je ne pourrai en manger aucune » — « Cela ne fait rien, lui dit l'autre, je vais monter sur le figuier, tu te mettras dessous et je t'en ferai passer : tu les entendras tomber : tu n'auras qu'à les manger ». Aussitôt dit, aussitôt fait. L'aveugle mangeait les figues qui tombaient et qu'il pouvait attraper. Mais voilà qu'une fois il en saisit une qui avait la peau rude et qui semblait remuer. Il pensa qu'elle devait être un peu verte. Il la porta à sa bouche mais la figue se mit à crier : c'était un crapaud. Mais comme il croyait que c'était une figue il se disait : « Que tu cries ou non, il faut que tu y passes ! »

Mais au bout d'un moment son ventre commença à fermenter : il avait mal, très mal... Alors il dit à celui qui était sur l'arbre : « Camarade, voici que je m'en vais ! » Et il lui dit cela trois fois. L'autre, qui n'y comprenait rien, lui répondait : « Si tu veux t'en aller, va-t'en ! Moi je ne m'en irai que lorsqu'il fera jour ».

Au matin, quand il descendit, il trouva son camarade raide : il était parti pour de bon.

(Recueilli à Ladern, Aude.)

## II. — DIETA E PICHON

*D'aquel temps i avià pas de metges a cada pèd de porta. Calià qualque cop far quatre o cinc legas per n'anar querre un, e encara amb de dolentes camins tiravan mal per arribar pertot, a caval, e quelque cop a pèd.*

*Ço que fa que los rectors — e n'i avià dins cada vilatge, quelque cop dos, quand era pro ben grandet — los remplaçavan. Donc, dins una bordeta entre Ladern e Grefelh, aquel jorn, i avià un drolle de nau o detz ans que dolià del ventre. Era pas trop tibet, mas roge e lo front caud. Van querre lo rector lo plus prèp — pensi, sens n'esser plan sigur qu'era lo de Grefelh. Aqueste arriva amb qualques potingas e un termomètre que se'n fasià sempre siegue. Agacha lo malaut, li palpa lo ventre, li fa mostrar la lenga et li bota lo termomètre jos l'aissèla. Al cap d'un bric l'agaita : 37,9. Sera pas res : una falsa digestion : tornarai passar deman. Mas en esperant li faretz tener dieta e manjar pichon !*

*Quand foguèt partit, los paires se botèron las mans sul cap : Tener Dieta, manjar Pichon : cossi farem ? Es que aviàn una sauma que sonavan Dieta e aquesta sauma avià un pichon de quatre meses. Tot plan calculat e recalculat se botèron a cinc per far montar Dieta a la cambra. La un la tirava pel morre e los autres la butavan, per plan dire : la portavan dins l'escalièr. Quand foguèt montada, li botèron un cabestre amb una longa corda e ne balhèron lo cap a la man del drolle. Per que la sauma reguit-nesse pas, li botèron davant un parelh de forcadas de pastura.*

*E ara: manjar Pichon? Sannèron lo saumot coma qui sanna un budèl. Lo penjeron dins lo chai per lo tener al fresc. Puèi ne copèron de liscas que fasquèron rostir e que portèron al malaut. Sabi pas s'es la carn d'ase o se se garriguèt sol, lo fach es que lo drolle se reviscolèt. Et quand lo rector tornèt, dos jorns plus tard, e que demandèt: « Cossi va lo malaut? » li respondèron: es gaire ben garrit, mas « nos n'avèm vistas d'unas! » — « E qu'avètz fait? » — « Nos diguèretz que calià que tenguesse Dièta: la tèn e es pas trop leu que s'acabe — e manjar Pichon: l'a gaire-ben acabat ». Lo rector i comprenià pas res. Lor diguèt: « Mostratz-me lo! »*

*Quand vegèt le sauma al pèd del leit e lo drolle que tenià la corda, e que li contèron ço qu'aviàn fait, pensèt ne casèr de son aut; e quand, dins la despensa, li mostrèron los restes del asirot, demandèt una gota per se reviscolar. Puei s'en anèt en lor diguèt: « Espèri plan qu'ai pas besonh de tornar! » — « Oh que non! e plan mercès! »*

*Mas lo paure rector tirèt mal a demembrar aquel afar.*

## TRADUCTION

### DIETE ET PETIT

A cette époque, il n'y avait pas de médecins à chaque pas de porte : il fallait faire quelquefois quatre ou cinq lieues pour aller en chercher un; et encore, avec les mauvais chemins, ils avaient du mal à arriver partout, à cheval et quelquefois à pied.

Ce qui fait que les curés — il y en avait alors dans chaque village et quelquefois deux quand il était assez important — les remplaçaient. Donc, dans une petite ferme entre Ladern et Greffeil, il y avait, ce jour-là un enfant de neuf ou dix ans qui se plaignait du ventre. Il n'était pas trop gonflé, mais rouge, et le front chaud. L'on va chercher le curé le plus proche. (Je pense, sans en être bien sûr, que c'était celui de Greffeil). Il arrive avec quelques remèdes et un thermomètre qui le suivait toujours. Il regarda le malade, passa la main sur le ventre de l'enfant, lui fait montrer la langue et lui met le thermomètre sous l'aisselle. Au bout d'un moment il le retire et lit : 37,9 : « Ce ne sera rien : une fausse digestion. Je reviendrai demain. Mais en attendant faites-lui tenir Diète et qu'il mange petit (peu). »

Quand le curé fut parti, les parents se mirent les mains sur la tête : Tenir Diète, manger Petit ! comment allons-nous faire ? C'est qu'ils avaient une ânesse qu'ils appelaient Diète et celle-ci avait un ânon de quatre mois. Tout bien compté et recompté, ils se mirent à cinq pour faire monter Diète dans la chambre : l'un la tirait par le museau, les quatre autres la poussaient — la portaient, à vrai dire — dans l'escalier. Quand elle eut été

hissée, il lui mirent un licou avec une longue corde dont ils placèrent l'extrémité dans la main de l'enfant. Pour que l'ânesse ne regimbe pas trop, on plaça devant elle quelques fourchées de foin.

Et maintenant : Manger Petit ? Ils saignèrent l'ânon comme l'on saigne un veau et le suspendirent dans le cellier pour qu'il se tînt au frais. Puis ils en coupèrent de fines tranches qu'ils firent rôtir et qu'ils portèrent au malade. Je ne sais si la viande d'âne fit son effet ou si l'enfant se guérit tout seul : le fait est qu'il se revigora. Et quand le curé revint deux jours plus tard et qu'il eut demandé : « Comment va le malade ? » On lui répondit qu'il était presque guéri. « Mais cela n'a pas été sans peines ! » (Mot à mot : Nous nous en sommes vu beaucoup !) — « Et qu'avez-vous donc fait ? » — « Vous nous aviez dit qu'il fallait qu'il tienne Diète, eh bien ! il la tient, et ce n'est pas trop tôt que cela s'achève — et qu'il mange Petit : eh bien ! il l'a presque fini ! » — Le curé qui ne comprenait rien à tout cela, leur dit : « Montrez-le moi ! ».

Quand il vit l'ânesse au pied du lit et l'enfant qui tenait la corde, et entendu le récit de ce qu'ils avaient fait, il faillit s'évanouir et tomber à la renverse; et quand, dans le placard ils lui montrèrent les restes de l'ânon, il demanda un petit verre pour se remettre. Puis il partit en leur disant : « J'espère bien que je n'aurai pas besoin de revenir ». — « Oh ! que non ! et bien merci ! »

Le pauvre curé eut beaucoup de mal à oublier cette affaire.

(Recueilli à Ladern, Aude.)

Joseph Maffre.

## DOCUMENTS ET MATÉRIAUX

1.

### QUATRE PRIÈRES HÉTÉRODOXES RECUEILLIES À CARCASSONNE

On m'a communiqué récemment ces quatre prières en langue d'oc, inscrites sur une page de cahier d'écolier découvert par hasard dans un grenier de Carcassonne. Ces prières — parfois peu lisibles — et d'une langue et d'une graphie fort incorrectes — que j'ai respectées — témoignent, c'est là leur seul intérêt, du dernier état de la tradition orale en milieu urbain, peu avant sa disparition définitive : elles appartiennent au début du XX<sup>e</sup> siècle. On y reconnaît des fragments très déformés de *Barba-Dius* et des vestiges de prières traditionnelles beaucoup plus anciennes.

\*  
\*\*

1. *Dins l'incertitudo ount yeou soun se la mort me suspendra pas aquesto neit, yeou recomandi moun amo a moun Diou. Me jugètz pas seloun vostro coulero! Perdounats toutis mous pecats passats! Yeou les detesti de tout moun cor. Yeou boli biure et mourì que per bostre amour.*

[Prière du soir pour la bonne mort] : Dans l'incertitude où je suis, si la mort ne me surprendra pas cette nuit, je recommande mon âme à mon Dieu. Ne me jugez pas (mon Dieu!) selon votre colère! Pardonnez-moi tous mes péchés passés! Je les déteste de tout mon cœur. Je ne veux vivre et mourir que pour votre amour.

2. *Quand m'en baou per un cami  
belèu es per ma bido.  
Atrobi Jesus e la berjo Mario.  
D'angels n'i a 33 e de boulurs n'i a pas gès.  
Que les loups aïgen las dents clabados,  
les boulurs, las mas sarrados...  
Tant de mal m'arribè a yeou conno (a) (1) Jesus  
dins le se de sa Mero!*

(1) a ne figure pas dans le manuscrit.

[Prière à dire avant un voyage]. Quand je m'en vais par un chemin, peut-être vais-je y perdre la vie (2). Je trouve Jésus et la Vierge Marie. D'anges, il y a en 33 et de voleurs, il n'y en a pas. Que les loups aient les dents clouées (3), et les voleurs, les mains serrées ! (4). Et qu'il ne m'arrive pas plus de mal qu'il n'en arriva à Jésus dans le sein de sa mère ! (5).

3. *A la santo Taulo me bau aginouilla :*

*Le Fils de Diou baou adoura*

*Le Fils de Diou tant pietadous se reliero de bei nous (6)*

*De moun cor ne boulon (7) basti un oustal*

*Que n'i aijo pecat mourtal.*

*Pecat mourtal, sourtis deforo,*

*Que le Fils de Diou y demoro !*

*Am'uno ma tusti sul cor*

*Per ne receubre (8) un tant bel tresor ;*

*Am'uno ma ten la sirbetto (9) : prend gardo*

*De la dicha ana ! Que le Fil de Diou ba dintra !*

[A la Sainte Table, avant la Communion]

A la Sainte Table je vais m'agenouiller ;

Le Fils de Dieu je vais adorer.

Le Fils de Dieu si charitable se retire chez nous (?) ;

De mon cœur je veux bâtir un logis

Où il n'y ait point de péché mortel.

Péché mortel, sors de chez moi !

Le Fils de Dieu y demeure.

Avec une main je frappe sur mon cœur (10)

Pour y recueillir un si beau trésor,

Avec l'autre main (?) je tiens la serviette (?) : prends garde

De la laisser aller : Car le Fils de Dieu va entrer.

---

(2) Mot à mot : *Peut-être est-ce pour ma vie.*

(3) De façon à ne pas pouvoir mordre.

(4) De façon à ne pas pouvoir saisir.

(5) Mot à mot (si je comprends bien) : Qu'il m'arrive autant de mal comme il en arriva à Jésus dans le sein de sa Mère ! (c'est-à-dire pas de mal du tout).

(6) Illisible : *se retira devers nos ?*

(7) *Boloun* : ils veulent. Peut-être faut-il corriger en *Boli*.

(8) Peu lisible.

(9) *Sirbetto* ? Peut-être faut-il corriger *ten* (il tient) en *teni* (je tiens).

(10) En signe de contrition.

4. *Abal, abal y a uno planquetto* (11)  
*ni largo ni estreito* (12) : *les salbats y passaran*  
*e les damnadis nou pouriran.*  
*Cridaran tres cops : Mairitto* (13), *Mairitto de Diou*  
*Qu'un joun soun nascudo, iéou* (14)  
*Qu'agès pas après la mameto* (15) *de Diou !*  
*Qui la sap que me l'enseigne !*  
*Daban Diou ne passara peno ;*  
*Qui nous l'atge nous la pren*  
*Jésus n'i fara reproche al joun dal Jugement.*

[*Barbeta* (ou *Mameta*) de Dius]

Là-bas, là-bas il y a une passerelle  
Ni large ni étroite : les sauvés y passeront  
et les damnés ne pourront (16).  
Ils crieront trois fois : *Petite Mère de Dieu, petite Mère de Dieu,*  
En quel jour malheureux suis-je née, moi,  
pour que je n'aie point appris la *Mameta de Diou !* (17)  
Celui qui la sait, qu'il me l'enseigne !  
Devant Dieu il en encourra grande peine,  
qui ne l'a et ne l'apprend (18) :  
Jésus lui en fera reproche au jour du Jugement.

René Nelli.

- 
- (11) C'est la *palanqueta*, la passerelle, que l'on trouve souvent dans les *Barba-Dius*.  
(12) *Estrestreito* dans le ms.  
(13) *Mairitto* : la petite Mère.  
(14) Peu lisible.  
(15) *Mameto* : grand-mère ! Ici : la vénérable mère. « *Mameto de Diou* » désigne la prière.  
(16) Cf. : *Barbeta de Dius, Folklore*, 2e année, n° 4, Avril 1939 :  
*Les salvats i passaran*  
*et les damnats nou pouriran.*  
(17) Cf. : *Barbeta de Dius...*, n° 3,  
*A quno ouro nasquèri, ieu*  
*Que sapiesse pas la barbeta de Diou ?*  
(18) Ces trois vers sont très corrompus ; au 7e il faut sûrement lire :  
*Qui la sap e nou l'enseigne :*  
*Soun amo, daban Diou, ne passo peno ;*  
*Qui l'ausitz a dire e nou l'aprèn*  
*Jésus ni'i fara reproche al jour dal Jugement.*  
(Celui qui la sait et ne l'enseigne  
Devant Dieu son âme en souffrira :  
Celui qui l'entend dire et ne l'apprend pas  
Jésus lui en fera reproche au jour du Jugement !)  
(Cf. : L. A. : *Vieilles prières languedociennes recueillies dans l'Aude ;*  
*Folklore*, 2e année, n° 4, Avril 1939. Pages 102, 103).

## L'OFFICINE DE GUILLAUME MARCANDOU, APOTHIKAIRE, A ALZONNE (AUDE) EN 1693.

De nombreux apothicaires se sont succédé à Alzonne depuis Pierre Martin (1623) jusqu'à nos contemporains Gourdou, Cros, Huillet. Il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur ce que contenait l'officine de Guillaume Marcandou, située dans la Grand-Rue, à l'ombre de l'église, en 1693.

On y trouvait :

de l'*aloès*, de l'*aloès noble* (citrin) et non commun : il valait six sols l'once. Un prix raisonnable, si l'on considère toutes les vertus de ce remède : stomachique, stimulant la sécrétion biliaire, purgatif, cicatrisant, etc...

du *séné* en poudre (six sols l'once), laxatif, purgatif ;

de l'*Assa foetida* (cinq sols l'once). C'est une sorte de résine rougeâtre à odeur fétide. Elle était considérée comme vermifuge et puissant antispasmodique. J'ignore si ses vertus thérapeutiques sont bien réelles, ce qui est sûr, c'est que les pêcheurs avisés l'emploient encore en 1975 comme un appât attirant irrésistiblement le poisson ;

du *mercure doux*. C'est là « un remède très essentiel et dangereux quand il est mal préparé » (20 sols l'once). Antiparasitaire, antiseptique, purgatif, vomitif, diurétique ;

des *Barges de Provence*, en poudre ;

des *sangsues-Dragon* ou *Dragons d'Alger* (15 sols l'once). Il s'agit de l'*hirudo-troctina*, originaire d'Algérie, longtemps employée dans les hôpitaux.

On pouvait se procurer, chez Guillaume Marcandou, à peu près tous les onguents connus à l'époque :

l'*onguent de Saint Fiacre*, à base de bouse de vache, qui servait à panser les blessures des arbres ;

l'*onguent blanc du Razès* ;

l'*onguent cuivreux*, composé de cuivre, de miel et d'eau ;

l'*onguent gris*, dont la réputation s'est prolongée jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Il exterminait les poux, comme la moderne « Marie-Rose » ;

l'*onguent de peuplier*, à base de graisses et de bourgeons de peupliers. C'était également un puissant antiparasitaire ;

enfin, l'*onguent du Duc*...

L'apothicaire vendait encore : « *de quoi administrer un lavement simple* ». C'était un sachet contenant des plantes émollientes : saponaire, bouillon-blanc, etc...

L'huile et le miel commun coûtaient 10 sols ; l'esprit de vitriol, 8 sols.

Mentionnons tout particulièrement l'huile de pétrole qui passait alors pour être la panacée. Elle valait 6 livres de France la bouteille. Scellée du sceau épiscopal, elle portait une étiquette signée afin d'éviter les contrefaçons. Elle provenait d'une source de... pétrole, découverte en 1608, près de Gabian (Hérault) et dont le propriétaire était l'évêque de Béziers.

Ce remède était, paraît-il, d'un grand secours pour soulager les « douleurs » et bien d'autres maux.

Abbé Joseph Courrieu.

3.

LE BUFFO-LI A ALAIRAC (AUDE).

Le *Buffo-li* (le mot signifie : « Souffle-lui au... ») a été longtemps pratiqué, dans tout le Languedoc et ailleurs, comme danse de Carnaval. C'était une sorte de « branle » réservé aux hommes. Le visage noirci, coiffés d'un bonnet de nuit, vêtus d'une longue chemise de femme qui les faisaient ressembler à des ramasseuses de sarments, les jeunes gens marchaient en file indienne, portant une chandelle allumée et un soufflet de cuisine avec lequel chacun d'eux était censé éteindre la chandelle de celui qui le précédait, en lui soufflant au derrière.

Quelquefois le *buffoli* était dansé à l'occasion de la fête du village. A Alairac, les hommes, ainsi accoutrés, descendaient la grand-rue et rejoignaient l'orchestre autour duquel ils faisaient une sorte de procession, en chantant sur un air traditionnel des paroles qui ne variaient guère d'une province occitane à l'autre :

*E bufa-li al cuol (bis)*  
*Si vos atudar la candela ;*  
*E bufa-li al cuol (bis)*  
*Amb ton bufet benlèu l'atudaras...*

Ce qui veut dire :

Et souffle-lui au c... (bis)  
Si tu veux éteindre la chandelle ;  
Et souffle-lui au c... (bis) :  
Avec ton soufflet peut-être tu l'éteindras !

André Mouls.

## SAINT-MARTIN-LE-VIEIL ENTRE 1800 ET 1850. LA VIE POPULAIRE AUX ABORDS DE LA TOUR DE L'HORLOGE.

C'est un coin pittoresque qui fait rêver les artistes. Des peintres y dressent leurs chevalets. Supportant une vieille horloge et sommée d'une cloche, la Tour surplombe la rue — brûlante de soleil l'été — et enjambe un escalier de pierres dorées par les ans. Un lierre escalade la Tour. A la base de l'antique construction la quenouille d'un cyprès pointe vers le ciel. Le voisinage des figuiers, des tamaris, des romarins et des lavandes donnent à cet endroit préservé un caractère provençal.

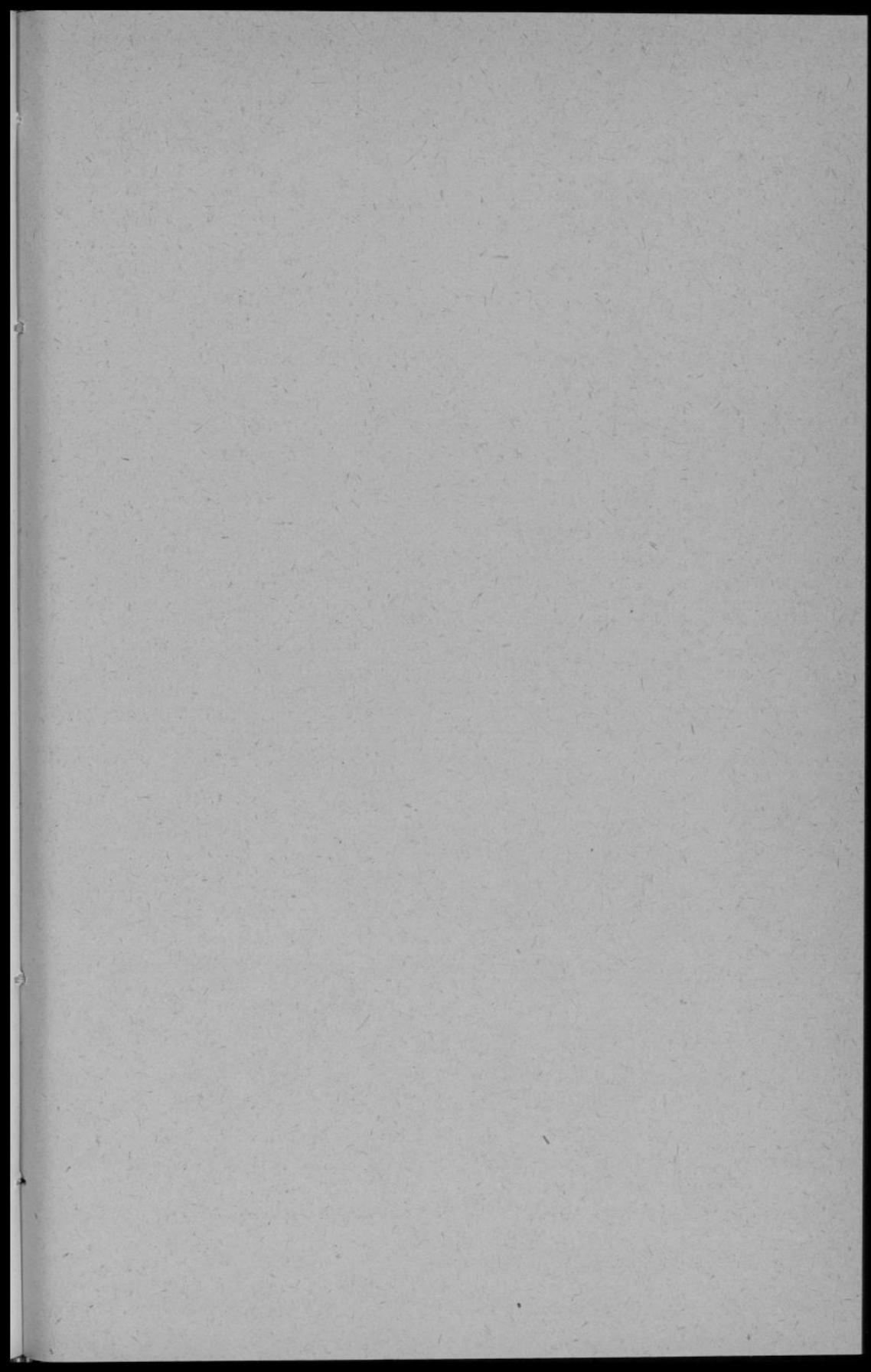
Entre 1800 et 1850, il débordait de vie populaire : Jean Soubrié, « marchand de farine », y habitait, avec sa femme, ses sept filles et un âne, dans une minuscule demeure. L'espace vital était vraiment réduit ! On se demande comment il était possible de vivre là-dedans sans eau courante, sans lumière électrique, et dans une telle promiscuité. On y vivait cependant et en bonne santé ! Il est vrai que l'on se contentait alors de peu et de joies simples.

Jean Soubrié était fier de sa famille, de son métier, de la ceinture rouge qu'il enroulait quatre fois autour de sa taille ! — Il y avait de la joie chez les Soubrié, mais cette joie, cependant, n'était pas complète. Ce qui manquait à la maisonnée, c'était... un garçon ! Quand il y a de la place pour neuf personnes et un âne, avec un père de bonne volonté, on peut en trouver pour dix ! « Il nous faut un garçon », disaient, en gémissant, les époux Soubrié. Ils firent tant et si bien — prières, pèlerinages, démarches de toutes sortes — que l'Assistance publique leur accorda, enfin, le garçon de leur rêve. A partir de cet heureux jour, chez les Soubrié, la joie fut parfaite.

Contre la maison Soubrié s'appuyait celle d'Antoine Rancoules, cordonnier. Elle était à l'image de celle de son voisin : une mini-maison : 25 mètres carrés ! Elle abritait le cordonnier, sa femme et — ironie du sort ! — sept garçons ! Là, non plus, il n'y avait pas de place à revendre, mais on y vivait heureux. Cependant ce bonheur eût été plus complet si le foyer Rancoules se fût enrichi d'une fille. A chaque coup de marteau qu'il donnait pour enfoncer les clous dans les semelles de cuir ou sur la sole des *esclops* (sabots), l'artisan laborieux pensait à cette fille qu'il n'avait pas. « Nous aurons une fille », disaient Antoine et sa femme. Ils imitèrent le couple voisin : supplications, interventions, sacrifices, démarches innombrables... Ils plaîdèrent si bien que l'Assistance publique leur accorda finalement une fille.

C'est ainsi qu'entre 1800 et 1850 ont vécu, à Saint-Martin-le-Vieil, sur 50 mètres carrés, au pied de la Tour de l'Horloge, vingt personnes et un âne.

Abbé Joseph Courrieu.



---

Gérant : U. GIBERT

Imp. Gabelle, Carcassonne